

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 AOÛT 2021, À 19H00,

Sont présents: Le maire monsieur Normand Moore,

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Marielle Gauthier, Sophie Bouchard et Noémi Soulard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence du maire.

Assiste également à l'assemblée, M. Jean-Claude Doré, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 21-08-136 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 21-08-137 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyée par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. AVIS DE MOTION

4.1 Avis de motion est donné par Mme Sylvie Perreault qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no 244 « Règlement sur la paix et le bon ordre ».

Un projet de règlement est déposé.

5. CORRESPONDANCES

▪ 21-08-138 : OFFRE DE SERVICES POUR LE COUPAGE DE BRANCHES EN BORDURE DES FOSSÉS

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Gestion SDJ Royer Inc. au coût de 75.00 \$ l'heure.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 21-08-139 : DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY

La municipalité de Dupuy a adressé une demande à la municipalité pour pouvoir obtenir copie des projets de règlements d'urbanisme préparés par le directeur général adjoint, moyennant une compensation financière;

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyée par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Dupuy, moyennant une compensation financière de 1 000 \$, compte tenu des coûts engagés par la municipalité de La Reine pour la production des dits projets de règlements d'urbanisme.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. 21-08-140 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour juillet 2021, au montant de 39 324.37 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;

- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en juillet 2021, au montant net de 7 560.17 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en juillet 2021, totalisant un montant de 7 966.63 \$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. **COVID-19**

8. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

▪ **21-08-141 : ENTENTE DUPUY – LA REINE – EAU POTABLE**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de la municipalité de Dupuy relative à l'analyse et au traitement de l'eau potable et au soutien administratif.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-08-142 : DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyée par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission du directeur général adjoint, démission annoncée par ce dernier en mai dernier pour une date de départ le 27 août 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **DÉMISSION DE LA CONCIERGE**

Les membres du conseil prennent acte du fait que la concierge a avisé le directeur général qu'elle quitterait ses fonctions le 31 août 2021.

▪ **21-08-143 : ACCEPTATION DES COÛTS POUR L'UNIFORMISATION DU RÈGLEMENT SUR LA PAIX ET LE BON ORDRE**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyée par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition présentée à la municipalité d'assumer le coût de préparation du projet de règlement avec les autres municipalités participantes, le coût devant être réparti au prorata de la population de chacune des municipalités.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-08-144 : POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E) – RÉSULTATS DES ENTREVUES D'EMBAUCHE**

Mme Sophie Bouchard fait part aux membres du conseil des résultats d'entrevues d'embauche de deux candidates potentielles et la discussion s'ensuit.

Comme aucune des candidatures pressenties n'est en mesure dans l'immédiat d'occuper le poste; il est proposé par Mme Sylvie Perreault appuyée par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité de continuer les démarches de recrutement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-08-145 : DUALCO – TRAVAUX DE VOIRIE**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyée par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de participer au prolongement d'un tronçon de chemin de plus ou moins 300 pieds pour rejoindre le chemin construit par la municipalité de Dupuy en fournissant du gravier pour ce tronçon, de sorte à permettre à la municipalité d'avoir un accès à cette route pour le transport du matériel extrait de la gravière de la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-08-146 : TRAVAUX DE VOIRIE - CONCASSÉ**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité de demander une offre de services à Multi Services Robitaille Inc. pour des travaux de gravelage à être réalisés au rang 6 de la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX – 17 PETIT RANG 10**

Le maire explique que des matériaux ont été prélevés sur la propriété pour réparer une remise qui a été déplacée sur les lieux du cimetière municipal pour l'entreposage des équipements nécessaires au bon entretien de ce dernier.

▪ **21-08-147 : RUE DU BORD DE L'EAU – PROMESSE D'ACHAT**

ATTENDU QUE des demandes d'achat de terrains sur la rue Bord de l'eau en développement ont été présentées à la municipalité, et que cette dernière a accepté ces dites demandes par voie de résolution;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté une politique de vente de lots et qu'en vertu de cette politique, la signature d'une promesse d'achat doit intervenir dans le mois suivant la décision du conseil;

ATTENDU QU'UN modèle type de promesse d'achat est présenté aux membres du conseil pour lecture et discussion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyée par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que le projet de promesse d'achat soit accepté tel que rédigé et qu'il soit remis aux promettants-acquéreurs pour signature.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-08-148 : STATIONNEMENT DE VÉHICULES**

ATTENDU QUE la municipalité lors du dernier conseil municipal a reçu une plainte d'une citoyenne concernant le stationnement de véhicules sur les terrains de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité est consciente que la superficie de certains terrains permet difficilement aux propriétaires de ces véhicules de stationner ces dits véhicules uniquement sur leur terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyée par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la municipalité demeure conciliante quant à cette situation aux conditions suivantes, savoir :

- Que les dits véhicules soient immatriculés et en bon état de fonctionnement;
- Que ces mêmes véhicules bougent fréquemment et que ces véhicules ne soient pas en fait « remisés »;
- Que les dits véhicules n'empiètent pas sur la chaussée publique;
- Que les dits véhicules soient stationnés dans un espace contigu au terrain du propriétaire;
- Que les dits véhicules ne soient pas une cause potentielle d'accident de par le fait qu'ils puissent nuire à la visibilité d'un tiers circulant sur la voie publique à l'approche d'un panneau d'arrêt par exemple.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **21-08-149 : ARBRES SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la municipalité lors du dernier conseil municipal a reçu une plainte d'une citoyenne concernant le fait que des propriétaires fonciers avaient planté des arbres sur des espaces appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité voit d'un bon œil que des arbres soient plantés en milieu urbain, ce qu'elle-même a fait récemment pour améliorer le paysage urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte que des propriétaires fonciers procèdent à la plantation d'arbres dans des espaces appartenant à la municipalité aux conditions suivantes, savoir :

- Que lorsqu'un citoyen désire planter des arbres sur un espace municipal, la demande en soit faite à la municipalité, laquelle demande pourrait être refusée dépendamment de son contenu;
- Que ces arbres ne puissent en aucun temps nuire à la libre circulation des citoyens
- Que ces arbres ne puissent devenir une cause potentielle d'accident de par le fait qu'ils puissent nuire à la visibilité d'un tiers circulant sur la voie publique à l'approche d'un panneau d'arrêt par exemple lorsque devenus à maturité.

- Que ces arbres ne puissent causer préjudice aux propriétaires des terrains contigus en réduisant le champ de visibilité de ces propriétaires lorsque devenus à maturité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

10. **VOIRIE**

▪ **21-08-150 : EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE**

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyée par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité de retenir les services de M. Claude Faucher, pour assurer la réalisation et la supervision de travaux de voirie au taux horaire de 25 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11. **SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**

▪ **FERMETURE DU PONT P-00242**

Le directeur général adjoint informe les membres du conseil des avancés dans ce dossier et leur remet copie des derniers échanges de courriels avec le Ministère des Transports.

▪ **21-08-151 RUE DU BORD DE L'EAU – FRAIS D'ARPENTAGE**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de la firme Patrick Descarreaux, arpenteur-géomètre Inc. pour la réalisation de l'opération cadastrale et le piquetage sur le terrain pour un montant de 8 820 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLÈRES**

13. **SUJETS DIVERS**

▪ **MAIN D'ŒUVRE POUR ENTRETIEN DES PARCS – EMBAUCHE**

Les membres du conseil ne prévoient plus procéder à l'engagement de main d'œuvre additionnelle à cette période de l'été.

14. **TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT DE LA RÉUNION**

15. **21-08-152 : CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyée par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20 h30.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier adjoint

Maire

Je, Normand Moore, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 16 AOÛT 2021, À 18H30,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Normand Moore, et

Les conseillères mesdames Sophie Bouchard, Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Noémi Soulard et Marielle Gauthier.

Assiste également à l'assemblée, M. Jean-Claude Doré, secrétaire-trésorier adjoint, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 18-08-153: ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération le sujet mentionné.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 18-08-154: PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS POUR RECHARGEMENT

Le maire présente aux membres du conseil les soumissions reçues pour le rechargement de deux tronçons de chemin dans les rangs 6 et 7. Une discussion animée s'ensuit.

Des membres du conseil auraient souhaité avoir des soumissions d'au moins deux entrepreneurs tels que demandé lors du précédent conseil, compte tenu du règlement sur la gestion contractuelle et des montants en cause.

Les membres du conseil reconnaissent cependant le fait que des travaux de rechargement doivent être exécutés en 2021 et qu'il faut confirmer dans les meilleurs délais l'octroi des travaux à un entrepreneur pour que lesdits travaux puissent être réalisés comme prévu.

EN CONSÉQUENCE il est finalement proposé par Mme Marielle Gauthier appuyée par Mme Sylvie Perreault, et résolu à la majorité d'accepter les soumissions de Multi Services Robitaille Inc. au montant de 44 080 \$ plus les taxes applicables.

Mme Sophie Bouchard s'abstient de voter.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

4. 18-08-155: CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyée par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 18h 45.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier adjoint

Maire

Je, Normand Moore, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.